

Mairie de Villiers-le-Sec

FLASH INFO - VILLIERS-LE-SEC

2026/3

Paru le 4 novembre 2026

Edito

Qui a dit qu'il n'y avait plus de jeunesse dans nos villages ? Certainement pas à Villiers-le-Sec ! Les animations de ces derniers mois en sont la preuve.

Entre le centre de loisirs et ses artistes en herbe, le vide-greniers, la fête foraine, la Marche Rose qui a rassemblé plus de 100 participants, sans oublier le défilé d'Halloween organisé par l'APE, notre village ne manque pas de dynamisme ! Autant de manifestations qui rythment la vie de notre commune, grâce à l'implication de chacun.

Cette rentrée 2026 marque une étape importante pour notre école, avec le regroupement des quatre classes, de la maternelle au CM2, sur le site de Villiers-le-Sec. Ce sont désormais 83 élèves qui y sont accueillis. L'installation de la quatrième classe et la réorganisation de la restauration scolaire ont nécessité plusieurs aménagements, permettant aujourd'hui de réunir l'ensemble des enfants et des services périscolaires sur un même site. Parallèlement, les travaux municipaux se poursuivent : démoussage des toitures, réparations des voiries endommagées par les fortes chaleurs et réfection d'un chemin de champs. Des interventions nécessaires à l'entretien de notre patrimoine communal.

Sur le plan financier, nous avons dû augmenter le taux de la redevance d'assainissement afin de faire face au déficit de fonctionnement de ce budget. Les importants travaux de curage, les charges d'amortissement non prévues et les frais annexes de gestion ont rendu cette mesure nécessaire pour retrouver rapidement un équilibre financier.

Enfin, la fin de l'année approche. Nous vous donnons rendez-vous le samedi 21 novembre pour le Beaujolais nouveau.

Les préparatifs de Noël sont également engagés et viendront clôturer une année bien remplie.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne fin d'année.

Bien à vous,
Laurence MEUNIER

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2026

Beaujolais 2026 : Après plusieurs échanges, Chaumont Autosport 52 a décidé de ne pas organiser à Villiers-le-Sec le Beaujolais Nouveau cette année. Dans l'objectif de maintenir les traditions, la Commune a souhaité reprendre l'organisation de cette manifestation. Le Conseil a donc décidé à l'unanimité de fixer la participation à 15 € par adulte et 7 € pour les enfants de moins de 6 ans pour l'inscription à la soirée du Beaujolais prévue le samedi 21 novembre à la salle des fêtes.

Pâtis Communaux : Les baux arriveront à échéance le 1er janvier 2027. Le Conseil a décidé à l'unanimité de renouveler la location à M. PICARD Ludovic des parcelles, dont la parcelle gérée par le CCAS (M. PICARD n'a pas participé au vote).

Convention d'un local d'archivage : Le Conseil a décidé le renouvellement de la convention de mise à disposition à titre onéreux du local pour l'Association Diocésaine.

Point sur l'assainissement : La compétence en matière d'assainissement a été transférée à l'Agglomération de Chaumont en 2020. Au sein de l'Agglomération, chaque commune fait toutefois l'objet d'un suivi comptable distinct dans le cadre d'une comptabilité analytique.

Concernant la Commune, le budget consacré à l'assainissement présente actuellement un déficit en section de fonctionnement et un excédent en section d'investissement. Cet excédent ne peut toutefois pas être utilisé pour couvrir le déficit de fonctionnement. Les opérations de curage des trois bassins ont représenté une dépense importante de fonctionnement. Des amortissements sont désormais opérés sur la section de fonctionnement de l'assainissement et des frais de personnels et de gestion sont également perçus par l'Agglomération de Chaumont. Afin de tendre vers l'équilibre du budget, il est acté de porter le tarif de l'assainissement à 1,10 €.

Cérémonie du 11 novembre : Traditionnellement, le rassemblement pour la cérémonie du 11 novembre avait lieu devant la mairie. Le cortège, autrefois constitué notamment de l'instituteur accompagné des enfants de l'école, des sapeurs-pompiers, des élus et de la population, se rendait ensuite jusqu'au monument aux morts.

Au fil des années, cette organisation a évolué, notamment avec la dissolution du corps des sapeurs-pompiers et le fait qu'une partie de la population se rend désormais directement au monument aux morts. Le maintien d'un départ du cortège devant la mairie ne paraît donc plus nécessaire.

Le rassemblement aura désormais lieu directement devant le monument aux morts. À l'issue de la cérémonie, un moment de convivialité sera organisé à l'école, selon les mêmes modalités que pour la cérémonie du 8 mai.

Questions et affaires diverses :

- **Conseil Municipal des Jeunes :** Les inscriptions sont closes depuis le 15 septembre. 12 enfants se sont inscrits. Une réunion sera organisée prochainement.
- **Bancs de l'église :** Par délibération en date du 19 mars 2004, le Conseil avait approuvé une modification de la disposition des bancs de l'église. Si une nouvelle modification devait être envisagée, une rencontre préalable sera nécessaire avec les représentants du diocèse et le responsable des arts sacrés. Le Conseil sera ensuite amené à délibérer sur la nouvelle disposition proposée.
- **Agence postale :** Mme Annabelle BONNEMAINS a pris ses fonctions au sein de l'agence.

Compétences « Assainissement des eaux usées » : convention de délégation à conclure avec l'Agglomération de Chaumont : Au 1er janvier 2020, les compétences Eau potable et Assainissement collectif des eaux usées ont été intégralement transférées à la Communauté d'Agglomération de Chaumont et une convention de gestion avait été signée. Après en avoir délibéré, le Conseil a approuvé le nouveau projet de convention de délégation au titre de la compétence « Assainissement des eaux usées » entre la commune et l'Agglomération de Chaumont.

Gestion Durable de la Forêt Communale : La certification doit être renouvelée afin de valoriser les bois de la Commune lors des ventes, accéder aux aides publiques en lien avec la forêt, bénéficier d'une meilleurs visibilité de la bonne gestion mise en œuvre en forêt et participer à une démarche de filière en permettant à nos entreprise locales d'être plus compétitives. Le Conseil a décidé de renouveler son engagement dans la certification PEFC pendant 5 ans, pour l'ensemble des surfaces forestières que la Commune possède en région Grand Est.

ONF – état d'assiette 2027 : Le Conseil approuve l'inscription à l'état d'assiette des coupes comme suit :

UG	Programme	Proposition	Justificatif	Type coupe	Surf. A Dés. (ha)
39	2027	Ajoutée	Plus d'aménagement	Amélioration	4.39
40	2027	Ajoutée	Plus d'aménagement	Amélioration	2.99
41	2027	Ajoutée	Plus d'aménagement	Amélioration	4.75

Redevances de la Salle des Fêtes au 1er janvier 2027 : Le Conseil a décidé de ne pas les augmenter, soit

	Extérieurs	Habitants et asso. de la Commune
Forfait 1 jour : de 9h00 du matin à 9h le lendemain	180,00 €	140,00 €
Forfait 2 jours : du Samedi à 9h00 au lundi à 9h00	280,00 €	220,00 €
Forfait 3 jours : du vendredi à 9h00 au lundi à 9h00	380,00 €	300,00 €
Consommations d'électricité	0,25 € le kWh	
Caution	1000€	
Caution « ménage »	150 €	
Heure de ménage	25 €	

Redevance de la Salle dite du Lavoir Nord à compter du 1er janvier 2027 : Le Conseil a maintenu la limitation des réservations aux habitants et associations de la Commune. Les locations pour les habitants sont limitées aux goûters, anniversaires et apéritifs. Les repas sont interdits. Le Conseil a décidé de ne pas augmenter la redevances, soit 40 € pour les habitants. La caution est fixée à 200 € et l'heure de ménage à 25 €.

Informations diverses

Point sur la Salle des fêtes : fonctionnement et travaux

- Locations : Les réservations se font auprès du secrétariat. Les état des lieux se font en présence d'un représentant de la Commune. Les clés sont remises en échange des chèques de caution et de l'attestation d'assurance.
- Sécurité : Les différents contrôles ont été réalisés. Des nouveaux blocs de sécurité ont été installés dans la salle, ainsi que le plan de sécurité et d'évacuation à l'entrée. Un point de rassemblement a été mis en place à l'extérieur.
- Petits travaux : remplacement des plaques de plafond au niveau de la scène, de la grille de caniveau devant le garage et de celle d'aération, installation d'un bloc-porte à l'entrée.
- Entretien : Réalisation de l'entretien du sèche-main. Concernant le parquet, un nouveau produit de type rénovateur sera appliqué 3 à 4 fois par an. Le placard de l'entrée a été rangé et réorganisé.
- Cuisine : Un meuble bas en inox et une armoire suspendue en inox ont été installés.
- Fenêtre : Un devis de remplacement d'un carreau a été signé.
- Guirlande lumineuse : Une réflexion est menée sur sa réinstallation.

Point sur les travaux :

- Chemin de remembrement : Le dernier chemin prévu dans le programme de la commission a été refait.
- Réfection des voiries : Un camion de concassé a été commandé pour reboucher les trous des chemins.
- Toits démoussés : Plusieurs bâtiments communaux ont vu leurs toits démoussés.

Stockage de bois sur une parcelle communale : Certains entourages des tas de bois ne sont pas entretenus, malgré la signature d'un engagement d'entretien des propriétaires. En raison des fortes chaleurs constatées cet été et des risques de feu de broussailles, la parcelle a donc été entretenue dans sa globalité par un habitant bénévole.

Noël des enfants : Le Noël organisé par l'APE en 2025 n'a pas satisfait les organisateurs. L'association et la Commune s'associent donc cette année pour l'organiser le dimanche 13 décembre à partir de 15h00, à la salle des fêtes de la commune. Des ateliers créatifs sur le thème de Noël seront organisés par l'APE et la Commune prendra en charge le goûter. La Commune n'a pas organisé une manifestation de Noël l'an passé pour éviter d'entrer en concurrence avec le Noël organisé par l'APE et une subvention avait été versée en compensation.

Conseil Municipal des Jeunes : La 1ère réunion a eu lieu le mercredi 25 octobre et s'est très bien déroulée. Le Conseil a été installé, avec 7 présents et 2 excusés. Les enfants ont présenté plusieurs projets. Ils se sont vu remettre une écharpe du Conseil Municipal des Jeunes. L'organisation de la cérémonie du 11 novembre a été abordée. Une prochaine réunion se déroulera le 9 décembre pour une étude plus détaillée des projets proposés, pour une réflexion sur un calendrier de réalisation et pour la préparation de leur présentation devant le conseil municipal.

Octobre Rose : Lecture est faite en Conseil Municipal de la lettre de remerciements de la présidente de la Ligue à la Commune pour son investissement dans la lutte contre le cancer.

Fête foraine : Sur décision des forains, les manèges ont été présents les samedi 24, dimanche 25 et mercredi 28 octobre. Le temps était plutôt clément. Les forains se sont plaints d'une faible fréquentation. La Commune a quant à elle pris en charge, comme chaque année, l'électricité et l'eau. Aucune redevance d'occupation du domaine public n'est jamais demandée. À cette occasion, la commune a de nouveau offert cinq tickets à demi-tarif à chaque enfant âgé de 3 à 16 ans, afin de permettre au plus grand nombre de profiter des festivités.

DÉPÔTS SAUVAGES : DES ACTES INACCEPTABLES !



Une nouvelle fois, notre commune a été confrontée à des dépôts sauvages de déchets sur son territoire.
Face à ces agissements inacceptables, la Commune a déposé plainte auprès de l'Office français de la biodiversité (OFB). Une enquête est actuellement en cours.



Dans l'attente de ses conclusions, la commune a, une fois encore, procédé au nettoyage complet du site concerné.
Rappelons que le respect de notre environnement est l'affaire de tous. Ces comportements inciviques portent atteinte à notre cadre de vie et entraînent des interventions qui pourraient être évitées.
Préservons ensemble la propreté et la qualité de vie de notre village !

LA FIN DE L'ÉTÉ



CENTRE DE LOISIRS : LES ENFANTS FONT LEUR CIRQUE !

Comme chaque été, au mois d'août, les FRANCAS ont accueilli les enfants dans les locaux de l'école de Villiers-le-Sec pour un séjour riche en activités et en découvertes.
Cette année, le cirque était à l'honneur ! Les enfants ont pu s'initier aux arts du cirque et préparer, tout au long du séjour, un véritable spectacle présenté lors de la journée de clôture.
Un joli moment de partage et de bonne humeur, qui a permis à nos jeunes artistes de montrer tous leurs talents !







VIDE-GRENIERS : UN RENDEZ-VOUS TOUJOURS APPRÉCIÉ !





Organisé tous les deux ans par la commune, en partenariat avec les associations « Loisirs et Détente » et l'APE, le traditionnel vide-greniers a une nouvelle fois animé la rue principale du village, le dimanche 30 août.
Exposants et chineurs se sont retrouvés pour une journée placée sous le signe de la convivialité, des bonnes affaires et des rencontres.
Encore une belle réussite pour ce rendez-vous incontournable de la vie communale ! Un grand merci aux organisateurs, aux bénévoles et à tous les participants.





RENTRÉE SCOLAIRE 2026 : TOUS RÉUNIS À VILLIERS-LE-SEC !





Cette rentrée scolaire 2026 marque une nouvelle étape pour nos écoliers !
Désormais, toutes les classes de la maternelle au CM2, sont regroupées sur le site de Villiers-le-Sec, qui accueille 83 élèves.
L'accueil périscolaire et la restauration scolaire sont également réunis sur ce même site, permettant de rassembler l'ensemble des services dédiées aux enfants.
Nous souhaitons à tous les élèves, aux enseignants et au personnel éducatif une très belle année scolaire !





La restauration a été organisée dans 2 espaces, avec un seul service.





L'APE a offert un moment « Café de rentrée « le jour de la rentrée.



Mairie
32, Grande Rue
☎ : 03 25 03 25 11
💻 : mairie.villierslesec52@wanadoo.fr
Mardi et vendredi
de 16h00 à 18h30
Mercredi
de 16h00 à 18h00
Samedi
de 10h00 à 12h00

Permanence du Maire

Mercredi
de 16h00 à 18h00
Samedi
de 10h00 à 12h00
Les autres jours
sur rendez-vous

Agence Postale
☎ : 03 25 31 99 81
Mardi et vendredi
de 16h00 à 18h30
Mercredi
de 16h00 à 17h45
Samedi
de 10h00 à 12h00

Etat-civil

Carnet rose :
16/10 : Djeyna de Ignace SANTIAGO et Inès CARDENAS

Carnet bleu :
20/10 : Mattia de Julien PIERRE et Angelina LALOT
23/10 : Mickaël de Maxime POTTIER et Lorraine SCYOT

Ils se sont dit oui :
05/09 : Christopher MORMENTYN et Aline NICOLAS
12/09 : Gaston LAVEY et Morgane HUEBRA
03/10 : Ludovic MOUROT et Apolline LANEAU
17/10 : Leïa MASSY et Thomas GOMEZ

Nous ont quittés :
25/08 : Pascal DELABORDE
24/09 : Jean-Michel FLAMÉRION
30/09 : Agostinho PINTO CARNEIRO

PACS :
10/10 : Clara MONDON et Clémence MEURET

Dates à venir

21/11 : *Beaujolais Nouveau (Commune)*

28/11 : *Assemblée Générale (Loisirs et Détente)*

13/12 : *Noël des Enfants (Commune et APE)*

MARCHE ROSE : UNE BELLE MOBILISATION !

Le samedi 17 octobre, la municipalité a organisé une Marche Rose sur le sentier des lavoirs, dans le cadre d'Octobre Rose.
Plus de 100 participants, parmi lesquels de nombreux jeunes, des habitants du village et des communes voisines, se sont mobilisés pour cette belle cause.
Grâce à cette mobilisation, 420 € ont été collectés au profit de la Ligue contre le cancer. Un grand merci à tous pour ce bel élan de solidarité !







FÊTE FORAINE : LA TRADITION AU CŒUR DU VILLAGE !



Comme chaque année, les forains ont installé leurs manèges et attractions au centre du village, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.



À cette occasion, la commune a offert cinq tickets à demi-tarif à chaque enfant âgé de 3 à 16 ans, afin de permettre au plus grand nombre de profiter des festivités.
Un rendez-vous festif et familial qui contribue, chaque année, à l'animation de notre village !

UN DÉFILÉ POUR HALLOWEEN

Samedi 31 octobre après-midi, 46 enfants du RPI et leurs parents se sont donnés rendez-vous à la salle des fêtes pour le défilé d'Halloween, organisé par l'APE.
Bon nombre d'habitants sont sortis pour leur donner des bonbons qui ont été distribués une fois arrivés au Comptoir du Jardinier, en plus de la gaufre et d'une boisson offertes par l'APE.
Certains enfants, par petits groupes, sont repartis faire le tour des habitations, pour récolter quelques friandises auprès des habitants ayant apposé le petit ballon orange.



UN LOTO POUR HALLOWEEN



L'association de pêche Loisirs et Détente peut avoir le sourire : son tout premier loto, organisé le samedi 31 octobre au soir, a rencontré un succès retentissant en rassemblant 230 participants !



Dans une ambiance très conviviale, les joueurs venus en nombre ont tenté leur chance tout au long de la soirée pour décrocher les nombreux lots mis en jeu. Une belle réussite qui vient récompenser l'investissement des bénévoles.

Cessions de bois de chauffage : Les inscriptions sont en cours et sont possibles jusqu'au 10 novembre. Le tirage au sort aura lieu le mercredi 25 novembre 2026.
Beaujolais : Les inscriptions sont en cours. Elles sont possibles jusqu'au 7 novembre. Le rendez-vous est donné le samedi 21 novembre à 19h00.

Site web de la Commune : www.mairie-villierslesec52.fr